

Pourquoi le syndicat n'est pas pour moi ?

« *Je risque d'être mal vu par le patron.* »

L'affiliation est confidentielle, l'employeur ne connaît pas le nom des affiliés.

« *Ici, il n'y a pas de problèmes.* »

Il y a toujours des choses à améliorer ! Et si ce sont des détails, c'est peut-être justement parce que nous nous concertons bien avec l'employeur. Pour maintenir cette situation, il est important que nous continuions à bien nous organiser et à parler au nom d'un maximum de personnes. Maintenant, cela ne t'empêchera pas de bénéficier du fruit du travail de la CNE au niveau du secteur mais aussi de tous les autres services de la CNE dont entre autres, le service juridique ou encore de l'information (brochures, newsletters, site internet...). Or, un travailleur informé en vaut deux ! Tes droits ne se jouent pas que dans ton institution, loin de là !

« *Je suis cadre, le syndicat ne s'occupe pas des cadres.* »

Les cadres ont évidemment leurs propres problèmes ! Bien consciente de cela, la CNE organise spécifiquement l'action des cadres, avec leurs propres réseaux et leurs propres activités. La CNE développe aussi des outils à destination de ses affiliés, et ne les laisse pas de côté.

Qu'est-ce que la CNE peut m'apporter ?

Des réponses à mes questions

Que doit contenir mon contrat de travail ? Comment sont rémunérées les heures supplémentaires ? Où puis-je trouver les informations sur ma voiture de société ? L'employeur peut-il changer unilatéralement la car policy ? Qui peut m'expliquer le contenu de mon assurance-groupe ?

Des conseils et de l'aide en entreprise

Vous travaillez dans une entreprise avec représentants des travailleurs ? Vos collègues, ainsi que le permanent en charge de votre entreprise, vous aident dans les démarches pour un éventuel problème lié au contrat ou à sa fin. Pas de représentants des travailleurs dans votre entreprise ? Notre aide juridique de 1ère ligne reçoit les affiliés, répond aux questions et accompagne dans les démarches.

Un service juridique à mes côtés

Le service juridique peut vous aider dans les matières qui sont de la compétence du Tribunal du travail. Il traite ainsi les problèmes liés au contrat de travail et à sa fin, mais aussi des questions plus complexes de Sécurité sociale. Notre service peut aussi mener des procédures devant les Tribunaux du travail lorsque, malgré nos démarches préliminaires, votre situation n'a pas été régularisée par votre (ex-)employeur.

Que fait la CNE ?

La CNE vous conseille de façon à aider ses affiliés dans toutes sortes de domaines : droit du travail (préavis, barèmes, conditions de travail, etc.), droits relatifs à la protection de votre vie privée, etc.

La CNE défend ses affiliés devant les employeurs, devant les tribunaux du travail, face aux autorités publiques et aux organismes sociaux (allocations familiales, pensions, chômage, etc.).

La CNE vous informe régulièrement par son journal « Le Droit de l'Employé », sa documentation nationale, régionale et d'entreprise, son site internet et ses réseaux sociaux (Facebook et Twitter) et par l'action de nos délégués dans l'entreprise ou des permanents.

www.lacne.be

Comment s'affilier ?

Si un délégué CNE se trouve dans votre entreprise, n'hésitez pas à aller à sa rencontre ! Il pourra répondre à toutes vos questions ainsi que procéder à votre affiliation. Si ce n'est pas le cas, vous trouverez sur l'autre face tous les contacts régionaux que vous pouvez joindre pour une question ou une affiliation.

Finalement, n'hésitez pas à le faire directement en ligne sur notre site ! Pour rappel, l'affiliation est confidentielle et votre employeur n'en saura rien.

Comment nous contacter ?

Contacts régionaux

BXL BW : manuel.gonzalez@acv-csc.be; jalil.bourhidane@acv-csc.be, myriam.djegham@acv-csc.be

Liège Vervies : Brigitte.streel@acv-csc.be, annemarie.dierck@acv-csc.be

Hainaut : Rocco.damore@acv-csc.be, danny.dubois@acv-csc.be; gino.cusumano@acv-csc.be

Namur-Lux : evelyne.zabus@acv-csc.be; Romuald.geury@acv-csc.be

Contact national : delphine.latawiec@acv-csc.be

 [cnecommerce](https://www.facebook.com/cnecommerce)

 [@CNEGNC](https://twitter.com/CNEGNC)

**Le syndicat
c'est pas pour moi !**



www.lacne.be

www.lacne.be

